

SIVOS DES VALLEES
Compte rendu de réunion du conseil syndical

SEANCE DU 11 MARS 2025

Date de convocation : 27 février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le onze mars, à 18h30, le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Mr LEBON Stéphane.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BEAL Marie-Line , CHARLET Justine, CRAVEZIC Clémence, HOUDRY Alix
Mr LEBON Stéphane, LOVERGNE Aurélie (arrivée à 19h35).

ETAIENT ABSENTS : Mrs CAMUS Charles, BOCQUILLON Jérôme, LACAILLE Harmonie

A l'ordre du jour:

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Communications
- 3- Compte administratif et compte de gestion 2024
- 4- Affectation du résultat
- 5- Budget primitif 2025
- 6- Participations communales
- 7- Fermeture de classe
- 8- Questions diverses

La secrétaire de séance désignée est Mme HOUDRY Alix.

I Lecture et signature du procès verbal de la séance précédente

Mme HOUDRY fait remarquer que c'est Mme BEAL, et non elle-même qui a abordé lors de la précédente réunion le fait que la cantine pourrait être délocalisée sur St Vaast .

II Communications

Une grosse commande de produits d'entretien a été faite chez Qualépi à Dieppe et est stockée désormais dans les locaux de l'ancienne mairie de Freulleville. Les locaux de St Vaast ne pouvant recevoir d'aussi grosses quantités.

Certains produits, tels que papier toilette, sacs poubelles, devaient être fournis par Intermarché St Nicolas d'Alhiermont, mais suite à plusieurs mails, appels téléphoniques et visites, aucune suite favorable n'a été donnée.

Après plusieurs absences non justifiées d'Ismérie, le SIVOS lui avait envoyé un mail demandant soit qu'elle rattrape ses heures , soit qu'elles lui soient déduites d'un prochain salaire.

Ce mail lui avait été envoyé afin de connaître sa décision mais n'avait pas eu de retour précis, c'est pourquoi le SIVOS va la relancer afin de résoudre ce problème.

Le SIVOS va envoyer un mail aux Cars Denis afin qu'ils annulent le transport de la cantine du mardi 25 mars puisque l'école de St Vaast sera en sortie scolaire à Biotropica pour la journée.

Mme PARMENT Emilie, ATSEM dans la classe de Mme LEOTARD , est en congé pathologique du 06 mars jusqu'au 19 mars, puis en congé maternité à partir du 20 mars 2025, et ne sera pas remplacée en classe. Par contre, sur le temps de pause méridienne, elle sera remplacée par une personne de la société Exzeco (société utilisée par la commune de Ricarville pour le ménage des écoles)

Mme GOUIN Catherine, ATSEM dans la classe de Mme THUILLIER est en arrêt maladie depuis le 24 février, jusqu'au 14 mars 2025. Elles est remplacée par Mme SENECAL Jennifer, habitante de Ricarville du Val.

Mme LOUVRY Ismérie est en arrêt de travail à partir de ce jour jusqu'au vendredi 14 mars 2025.

Le SIVOS va prendre contact avec Mme CHESNEL, qui occupe les fonctions de direction en l'absence de Mme LEFEBVRE Clémence, actuellement en arrêt de travail avant une mise en congé de maternité, pour que le service civique de l'école participe à l'encadrement des enfants qui prennent le bus le soir. A cet effet, un marquage au sol pourrait peut-être faciliter le déplacement des enfants le soir pour se rendre au bus étant donné la présence de beaucoup de parents à ce moment-là.

Face aux impayés de cantine, les élus se demandent s'il ne serait pas possible d'exiger le prélèvement automatique pour les familles qui ont des retards de paiement récurrents. Toutefois, cela ne résoudrait pas les impayés antérieurs, mais cela éviterait l'accumulation de nouvelles dettes. A voir si une telle mesure peut s'envisager légalement.

Le même problème se pose pour des impayés de la garderie, toutefois, le prélèvement ne peut se faire, par contre, les élus s'interrogent sur le fait que les familles qui ont des dettes par rapport à ce service et qui l'utilisent toujours actuellement, en soient exclues.

III Compte administratif 2024 et compte de gestion

Le compte administratif 2024 du Sivos est ainsi présenté :

Résultat exercice 2024		
Fonctionnement	Dépenses :	273 108.63€
	Recettes :	287 597.60€
	Résultat de fonctionnement:	14 488.97€
Investissement	Dépenses :	1 563.17€
	Recettes :	6 196.89€
	Résultat d'investissement :	4 633.72€

Résultat de clôture global cumulé 2024		
	Excédent fonctionnement reporté : Déficit d'investissement reporté : Résultat de fonctionnement 2023 : Résultat d'investissement 2023 : Part affecté à l'investissement :	51 173.64 € 666.23€ 41 984.62€ 5 299.95€
	Total résultat de clôture :	50 507.41€

Après examen des dépenses et des recettes, le compte administratif 2024 du Sivos est approuvé à l'unanimité, avec 6 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le conseil examine le compte de gestion 2024 du budget du Sivos présenté par Mr Le Receveur municipal du service de gestion comptable d'Eu, les montants des titres à recouvrer et des mandats émis étant conformes aux comptes administratifs 2024 ci-dessous, le compte de gestion 2024 est approuvé à l'unanimité, avec 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

IV Affectation du résultat

Le conseil syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Pour rappel : déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 5 299.95€

Pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 41 984.62€

Un solde d'exécution (excédent) de la section d'investissement de : 4 633.72€

Un résultat d'exécution (excédent) de la section de fonctionnement de : 14 488.97€

Restes à réaliser en dépenses de : 5 400€

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 6 066.23€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil syndical, en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement:

compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 6 066.232€

excédent de résultat de fonctionnement reporté : 45 107.41€

Après un vote à main levée, les délégués acceptent l'affectation du résultat avec 6 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

V Budget primitif 2025

Le conseil syndical examine par article et chapitre le budget ainsi équilibré :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	300 865	255 757.59
Résultat de fonctionnement 2023 reporté		45 107.41
Total fonctionnement	300 865	300 865
Investissement	6 206	1 472.23
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	666.23	
Reste à réaliser		5 400
Total investissement	6 872.23	6 872.23
Total budget 2025	307 737.23	307 737.23

Après un vote à main levée, le budget a été voté avec 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Quelques informations concernant des lignes budgétaires :

- Le SIVOS a décidé de reconduire la demande d'une participation financière des familles pour le transport du matin et du soir, à hauteur de 15€ par enfant, au moment de l'inscription sur le site de la région, pour la rentrée de septembre 2025.
- Le budget "fournitures scolaires" est de 55€ par enfant pour l'année
- Utilisation du photocopieur : copies couleurs : 2500 copies par an et par classe
- Budget "Ludic" : uniquement sous forme de bons d'achat pour les élèves partant au collège
- Le budget "périscolaire" est de 600€ par an.

VI Participations communales

1. Part contributive des communes

Le calcul de la part contributive des communes est présenté aux membres du conseil syndical.

Après examen et après avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de fixer la part contributive globale des communes à la somme de 204 000€, cette part s'élevait à 216 200 € en 2024.

Soit,
Pour Freulleville :
 $204\,000\text{€} \times 23.63\% = 48\,205\text{€}$

Pour Ricarville du Val :
 $204\,000\text{€} \times 16.23\% = 33\,109\text{€}$

Pour St Vaast d'Equieville :
 $204\,000\text{€} \times 60.14\% = 122\,686\text{€}$

2. Autres éléments pris en compte dans le calcul 2025

- le nombre d'habitants à Freulleville : 378
- le nombre d'habitants à Ricarville du Val : 193
- le nombre d'habitants à St Vaast d'Equieville : 753
- le nombre d'élèves scolarisés : 123 (23 de Freulleville, 22 de Ricarville et 78 de St Vaast)

VII Fermeture de classe

Monsieur LEBON avait reçu le 05 février 2025 un appel téléphonique de Mme l'Inspectrice de circonscription lui indiquant la fermeture d'une classe à Freulleville à la rentrée de septembre 2025.

Un second appel téléphonique en date du 06 mars de la même personne indiquant que cette fermeture de classe n'a pas été retenue lors de la commission, mais par contre, elle était à prévoir pour la rentrée de septembre 2026. La solution d'un grand groupe scolaire ou d'une restructuration des RPI (regroupement pédagogique intercommunal) pourrait s'envisager mais étant donné le changement de mandat en 2026, cela risque peu d'avoir lieu.

XII Questions diverses

Aucune questions diverses.

Nulle question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

	SIGNATURES		SIGNATURES
LEBON Stéphane		BOCQUILLON Jérôme	Absent
LOVERGNE Aurélie		HOUDRY Alix	
BEAL Marie-Line		CHARLET Justine	
LACAILLE Harmonie	Absente	HELUIN Clémence	
CAMUS Charles	Absent		